Réalisation d'un complexe sportif sur la commune de Meyrargues

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA DEMANDE DE DEFRICHEMENT

La demande défrichement enregistrée sous les références STE-16-280-059 déposée par la Mairie de Meyrargues représentée par Madame JOUVE Mireille, Maire de Meyrargues relative au projet de réalisation d'un complexe sportif est mise à disposition du public conformément à l'article L122-1-1 du code de l'environnement.

Cette mise à disposition aura lieu du 30/03/2017 au 14/04/2017 inclus.

Le dossier de défrichement, l'étude d'impact et les avis des services seront mis à disposition du public durant cette période dans les locaux de la Mairie de Meyrargues – Hôtel de Ville – AVENUE D'ALBERTAS – 13650 MEYRARGUES - aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public.

Les observations du public seront recueillies sur un registre prévu à cet effet.

A l'issue du bilan de cette mise à disposition, le Préfet des Bouches-du-Rhône statuera sur la demande d'autorisation de défrichement.